

CAPA

JARDINIER
PAYSAGISTE

	Modules généraux	Modules professionnels
1ère Année	<ul style="list-style-type: none"> • Expression et communication, • Education socio-culturelle, 	<ul style="list-style-type: none"> • Biologie végétale, agronomie, écologie, reconnaissance des végétaux.
2ème année	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques, • Bureautique et culture numérique, • Protection sociale et droit du travail, 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager : ⇒ Entretien la végétation, ⇒ Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères, • Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager, ⇒ Réaliser des travaux de mise en place des végétaux, ⇒ Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères (arrosage, petite maçonnerie...) • Effectuer des travaux liés à l'entretien courant et à la réparation des matériels et équipements

Renseignements

Responsable UFA : Maud BREMAUD
maud.bremaud@educagri.fr

Secrétariat apprentissage : Mercédès LOPEZ
05 49 93 70 52
cfa.thure@educagri.fr

Référente handicap : Aurore GIROIRE
aurore.giroire@educagri.fr

Domaine des Chevaliers
86540 Thuré



CAPA

Jardinier Paysagiste

En Apprentissage

Pôle de Formation
Nat'Thuré Végétal



CAPA

JARDINIER PAYSAGISTE

Objectifs

- Obtenir le CAPA Jardinier Paysagiste (Niveau 3) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- Savoir mettre en œuvre les différentes techniques pour réaliser un espace vert ou jardin, et en assurer l'entretien,
- Savoir s'organiser dans son travail et assurer la maintenance courante du matériel dans les conditions de sécurité optimales,
- Savoir rendre compte de ses activités à la hiérarchie.

Qualités requises

- Endurance physique,
- Maîtrise technique,
- Esprit d'équipe,
- Travail en autonomie,
- Sens de l'esthétique et de l'organisation,
- Bon relationnel client,

Conditions d'admission en apprentissage

De 16 à 29 ans révolus. Cela peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

Avoir suivi une classe de 3ème signifie :

- Comprendre une consigne simple donnée à l'écrit ou à l'oral,
- Compter, dénombrer et réaliser les 4 opérations à la main ou avec une calculatrice,
- Transmettre une information, une consigne par oral, avec le vocabulaire approprié.

Personne en situation de handicap : sans limite d'âge.

Rémunération suivant l'âge et l'année de formation.

Durée de la formation

- En entreprise : 34 semaines par an.
- En centre : 13 semaines par an.
⇒ 1ère année : 455 heures
⇒ 2ème année : 455 heures

Le diplôme de CAPA Jardinier Paysagiste est attribué à la fin des deux années de formation, en CCF (Contrôle en Cours de Formation), à partir des résultats obtenus : 60 % en contrôle continu, 40 % en épreuves terminales.



Au sein de l'établissement

- Accès public handicapé,
- Restauration au self,
- Possibilités d'hébergement,
- Centre d'Accompagnement et d'Informations,
- Salles informatiques,
- Plateaux techniques aménagements paysagers,
- Modalités pédagogiques : Travaux Pratiques, auto-formation, individualisation, référent handicap,

JARDINIER PAYSAGISTE EN ENTRETIEN

Un métier de soins et de précision qui requiert patience et anticipation.

SON ROLE

Le jardinier paysagiste en entretien garantit un développement harmonieux et maîtrisé de l'aménagement végétal grâce à ses interventions régulières dans les jardins et les parcs, sur les toitures et les murs végétalisés. Il utilise sa connaissance des végétaux pour pérenniser un aménagement. Il intervient régulièrement pour s'assurer que les végétaux ne sont pas victimes de maladies. Il accompagne la croissance des plantes et assure le suivi de l'arrosage automatique. Il désherbe selon des méthodes respectueuses de la biodiversité. Il tond, bêche les massifs, ramasse les feuilles, effectue la taille des arbustes et massifs.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Il entretient et nettoie les terrasses en bois ou pavées, les murets et les autres éléments paysagers.
- Il veille au bon état de son matériel et au respect des règles de sécurité.
- Il est à l'écoute des attentes du client dont il est souvent le premier interlocuteur.

